



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25049344

neergelegd/ontvangen op

'08 APR. 2025

bergreffe van de Nederlandsche
ondernemingsrechtbank Brussel
Grefte

N° d'entreprise : **0874 753 819**

Nom

(en entier) : **RANDSTAD GROUP BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Charles-Quint 586 boîte 8, 1082 Berchem-Sainte-Agathe
(Bruxelles)**

Objet de l'acte : **Démission et nomination d'administrateurs**

A. Extrait des décisions de l'actionnaire unique du 31 mars 2025:

1. L'actionnaire unique prend connaissance de la démission donnée par Monsieur Jesus ECHEVARRIA MENDIGUREN comme administrateur de la société, avec effet à compter du 1 avril 2025.

L'actionnaire unique lui accorde une démission honorable.

L'assemblée générale annuelle prochaine décidera de la décharge à accorder.

L'administrateur démissionnaire cosigne ces décisions.

2. Afin de prévoir dans un conseil d'administration en nombre, l'actionnaire unique confirme ensuite la nomination comme administrateur de la société, avec effet à compter du 1 avril 2025, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2028, de :

Monsieur Herman NIJNS, domicilié à 3350 Linter, Kouterstraat 3B.

Il exercera son mandat non salarié.

L'administrateur nouvellement nommé cosigne ces décisions.

3. Finalement, l'actionnaire unique donne une procuration spéciale à la SRL ADW Legal Consult, établie à 9080 Lochristi, Ambachtenlaan 12, RPM Gand division Gand, TVA BE 0770.783.774, représentée par son administrateur Madame Ann De Wilde, d'effectuer les formalités nécessaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et du Moniteur belge suite aux décisions prises ci-dessus, et de signer tous les documents nécessaires à cet effet.

B. Extrait des statuts (article 18):

"La société est valablement représentée en justice et ailleurs par deux administrateurs agissant conjointement.

Dans les limites de la gestion journalière, la société est valablement représentée par un délégué à cette gestion.

Elle est en outre, dans les limites de leurs mandats, valablement engagée par un ou plusieurs mandataires spéciaux."

Pour extrait conforme.

SRL ADW Legal Consult, mandataire spéciale,
représ. par Ann De Wilde, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2025 - Annexes du Moniteur belge